

Bourges, le 30 avril 2020

Coronavirus COVID-19 : Plan de soutien aux entreprises

Le plan de soutien aux entreprises du Cher :

Situation au 26 avril 2020 concernant les mises en paiement effectuées par la DDFIP du Cher dans le cadre du fonds de solidarité : 3 113 entreprises du Cher ont bénéficié d'un versement moyen de 1 308 € pour un total de près de 4 072 690 €.

<http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-vous-aide/artisanat-industries-et-services/covid-19-fonds-de-solidarite.html>

Les Demandes d'Activités à temps Partiel :

Pour toute question sur l'activité partielle : centre-ut18.activite-partielle@direccte.gouv.fr

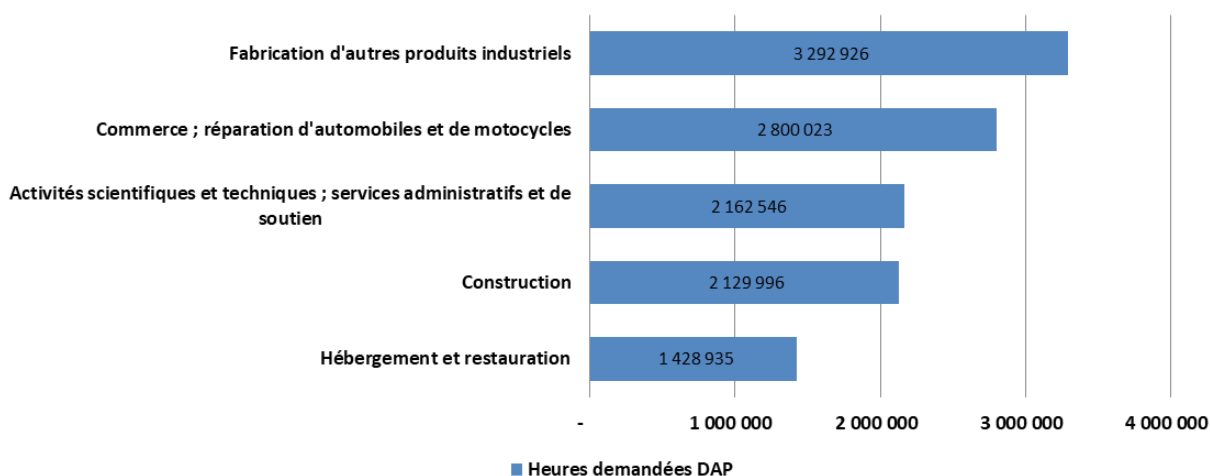
ou par téléphone au 02 48 27 10 10

Situation au 28 avril 2020 dans le département :

	DAP	Effectifs demandés	Heures demandées
CHER	4 295	37 914	16 499 113

CHER

Heures demandées au 28/04/2020 - 5 premiers secteurs d'activité



Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 – pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher – Place Marcel Plaisant – CS 60022 – 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 – Fax : 02 48 67 34 44 – www.cher.gouv.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Prêt Garanti par l'État :

Le Prêt Garanti État, c'est 300 milliards d'euros pour soutenir les entreprises impactées par le Covid-19. Pour bénéficier de ce prêt pour les entreprises de moins de 5 000 salariés rendez-vous sur le site <https://attestation-pge.bpifrance.fr/> après avoir négocié préalablement le montant du PGE avec votre banque .

Au 29/04 la Région Centre Val de Loire a obtenu 1 311 873 682 € de Prêt Garanti par l'État dont 102 033 612 € pour le Cher. A l'échelle régionale, ce sont 8 865 entreprises qui sont soutenues dont 955 pour le Cher.



Le Préfet du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 – pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher – Place Marcel Plaisant – CS 60022 – 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 – Fax : 02 48 67 34 44 – www.cher.gouv.fr

